

La lettre du Dimanche

4^e dimanche ordinaire - Année B



Dimanche de « la mission du prophète »

Dans la continuité du 2^e dimanche ordinaire qui laissait entendre que Dieu se manifestait par des médiateurs (le grand-prêtre Éli pour Samuel, Jean-Baptiste pour la foule en recherche), les textes de ce dimanche décrivent le prophète comme intermédiaire entre Dieu et le peuple.

Première lecture : Deutéronome 18,15-20

Le livre du Deutéronome (ou 'seconde loi') récapitule nombre de lois déjà exprimées dans les livres de l'Exode, du Lévitique et des Nombres. Ce qui est mis en relief, c'est que le prophète vient du milieu du peuple : Au milieu de vous, parmi vos frères... en contradiction avec cet adage qui traduit la mentalité populaire habituelle, selon lequel : « Nul n'est prophète en son pays ! »

Pour ne pas encourir la sentence du tribunal d'en-haut, à quoi doit veiller le prophète ?

- À ne dire que ce qu'il a entendu,
- À ne pas parler à la place d'un autre,
- À ne pas parler au nom des dieux étrangers, c'est-à-dire comme les païens.

Évangile : Marc 1, 21-28

Jésus, désigné par Jean le Baptiste comme l'Agneau de Dieu (cf. 2^e dimanche) enseigne et agit avec autorité. Autorité qu'il tient directement de son Père et qui en fait LE Prophète par excellence.

Psaume 95, 1-2.5.7-9

D'abord invitation à louer le Seigneur, à le chanter et à jouer pour lui, à se prosterner devant lui car Celui qui gouverne toute créature (omis) est le berger d'Israël, le psaume rappelle aux serviteurs du Seigneur qu'il faut écouter sa voix, c'est-à-dire lui obéir, ne pas se comporter comme la génération du désert qui a manqué de confiance. Sinon il y aura châtiment (omis).

Écouter la voix du Seigneur, c'est obéir aux intermédiaires, aux 'prophètes' à qui Dieu confie sa parole. Leur désobéir fait encourir le châtiment de Dieu.

Deuxième lecture : 1 Corinthiens 7, 32-35

Suite immédiate du passage lu dimanche dernier (le 3^e), cet extrait ne semble pas en rapport avec les autres lectures.

Conclusion :

Les textes de ce dimanche rappellent que Dieu, dans la majorité des cas, s'adresse aux hommes par des intermédiaires, ses véritables représentants qui tiennent sa place auprès des hommes.

✓ Notes

Enseignement à la synagogue : Le jour du shabbat, déjà au temps de Jésus et jusqu'à aujourd'hui, après la lecture d'une *paracha* (section) de la *Tora*, celui qui dirige la prière prononce une homélie, véritable enseignement pour les fidèles présents. Cet enseignement s'inscrit dans la chaîne de la tradition et nul ne s'autorise à citer des maîtres sans les nommer montrant par là qu'il est un chaînon qui reçoit pour transmettre. Tel est l'enseignement des scribes dont Jésus se démarque car il tient son autorité de son Père.

✓ Textes Parallèles

Nombres 6, 7 : ... mon serviteur Moïse, toute ma maison lui est confiée...

Exode 4, 12 : ... Je serai avec ta bouche et je t'indiquerai ce que tu devras dire.

Ézéchiel 3, 19 ; 33, 9 : Si tu as averti le méchant d'abandonner sa conduite pour se convertir et qu'il ne s'est pas converti, il mourra à cause de son péché mais toi tu auras sauvé ta vie.

Matthieu 7, 28 : ... Quand Jésus eut achevé ses discours, les foules étaient frappées de son enseignement.